





## **Contrat Pédagogique de Réussite de l'Université de Montpellier**

### **Annexe 1 :**

- Étudiant relevant du dispositif Oui-Si**  
 **Étudiant relevant d'une autre situation ou contrainte**

Année universitaire /

NOM et Prénom :

Vu l'article L.612-3 du code de l'éducation relative à la loi N°2018-166 du 8 mars 2018 de l'Orientation et Réussite des Etudiants.

Situation ou contrainte nécessitant un Contrat Pédagogique de Réussite (Oui-Si, redoublement, etc.) :

### **MODALITÉS DU CURSUS**

- Consolidation des connaissances (préciser les modalités, exemples : remise à niveau, renforcement d'enseignements, etc.) et / ou allongement des études (préciser les modalités) :

### **PRÉSENTATION DU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DE L'ÉTUDIANT(E)**

Projet personnel :

Projet professionnel :

### **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ENSEIGNEMENTS**

**Accompagnement uniquement sur la partie formation (Cadre réservé à l'administration)**

- Dispositif de tutorat :  
 Enseignement à distance :  
 Technologies numériques :  
 Emploi du temps :  
 Autre proposition d'accompagnement (entretiens, etc.) :  
 Aucun accompagnement



## Contrat Pédagogique de Réussite de l'Université de Montpellier

### Annexe 1 :

- Étudiant relevant du dispositif Oui-Si  
 Étudiant relevant d'une autre situation ou contrainte

Année universitaire

/

NOM et Prénom :

### **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES**

*Accompagnement uniquement sur la partie formation (Cadre réservé à l'administration)*

- Nombre d'ECTS devant être validés par semestre : S1 : S2 :
- Utilisation des technologies numériques (ex : examens en distanciel) :
- Durée du cursus d'études :
- Aménagement des examens :
- Aucun accompagnement

### **ENGAGEMENTS DES PARTIES**

#### **L'étudiant s'engage à :**

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans un objectif de réussite des études.
- Appliquer et respecter les dispositifs d'accompagnement et modalités d'évaluation définis dans le contrat.
- Maintenir un lien de proximité avec l'enseignant référent, de l'informer de tout changement de situation durant la période d'accompagnement.

#### **Le directeur des études / référent pédagogique s'engage à :**

- Apprécier la capacité de l'étudiant à suivre sa formation et à prescrire des mesures d'accompagnement.
- Mettre en place un dialogue avec l'étudiant et des entretiens individuels réguliers, pour assurer un suivi tout au long de son parcours, notamment au regard de son projet personnel et professionnel.
- Prendre en considération l'évaluation des dispositifs d'accompagnement et dresser un bilan.

*La durée de validité du contrat est l'année universitaire en cours.*

*Ce contrat, à visée pédagogique, n'a aucune portée juridique.*

*Il engage les différentes parties à respecter le cadre pédagogique et les moyens mis en place dans un objectif de réussite de l'étudiant au regard de sa situation.*

*Tout changement de situation doit être porté à la connaissance de l'enseignant référent ainsi que toute modification ou interruption de cet engagement.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Annexes au Contrat Pédagogique de Réussite**

- Modalités de contrôle des connaissances
- Tout autre document justifiant la situation

L'étudiant(e),

**Le Directeur des études / Référent pédagogique,**  
( récédé de la mention « Lu et approuvé »)

**Le Directeur de l'UFR / École / Institut.**



## Contrat Pédagogique de Réussite de l'Université de Montpellier

### Annexe 2 – Étudiant relevant d'un Régime Spécial d'Études

Année universitaire ..... / .....

NOM et Prénom : .....

Vu le règlement des enseignements, des études et des examens en premier et deuxième cycle de l'Université de Montpellier,

Vu l'article 12 de l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

#### RÉGIME SPECIAL D'ÉTUDES

- Étudiant sportif de haut niveau** (Encadré par un dispositif UM)
- Étudiant artiste** (Encadré par un dispositif UM)
- Étudiant salarié** (Encadré par un dispositif UM)
- Étudiant entrepreneur innovateur** (Encadré par un dispositif UM)
- Étudiant aidant** (Encadré par un dispositif UM)
- Étudiante enceinte** (Se rapprocher du service de la qualité de vie au travail de la Direction Vie des Campus)
- **Étudiant en situation de handicap** - Se rapprocher du service Handiversité de la Direction Vie des Campus)



Date d'attribution du statut (sauf étudiante enceinte) : ..... / ..... / .....

#### **Partie réservée aux étudiants sportifs de haut niveau et artistes reconnus par l'UM :**

Discipline artistique ou sportive pratiquée : .....

Club ou structure d'encadrement de la pratique : .....

#### **Partie réservée aux étudiants salariés reconnus par l'UM :**

Nature de l'activité professionnelle : .....

Type de contrat (CDI, CDD, Intérim, etc.) : .....

Volume horaire hebdomadaire : .....

Date de fin du contrat : ..... / ..... / .....

#### **Partie réservée aux étudiants aidants reconnus par l'UM :**

Nom et Prénom du proche aidé : .....

Lien avec l'étudiant (frère, sœur, parent, etc.) : .....



## **Contrat Pédagogique de Réussite de l'Université de Montpellier**

### Annexe 2 – Étudiant relevant d'un Régime Spécial d'Études

Année universitaire ..... / .....

NOM et Prénom : .....

#### **OBJECTIFS DU CONTRAT**

- Accorder à l'étudiant concerné les moyens nécessaires à la poursuite d'études et à la réussite universitaire.
- Mettre en œuvre et développer la coopération entre les contractants en rendant compatibles la formation universitaire et les contraintes de l'étudiant.
- Aménager la formation universitaire et permettre à l'étudiant de suivre les enseignements indispensables à la poursuite d'un cursus universitaire cohérent dans le cadre d'une future insertion professionnelle.

#### **PRÉSENTATION DU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DE L'ÉTUDIANT(E)**

Projet personnel :

.....  
.....

Projet professionnel :

.....  
.....

#### **MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES**

*(Aménagements uniquement sur la partie formation)*

- **AMÉNAGEMENT DES ENSEIGNEMENTS :**     Oui     Non  
*(Dispense d'assiduité ponctuelle, proposition de groupe de TD, ...)*

.....  
.....

- **AMÉNAGEMENT DES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :**     Oui     Non  
*(Evaluation des CC en CT, conservation des notes au-dessus de la moyenne par matière, évaluation à des sessions spéciales, ...)*

.....  
.....

STAGE OBLIGATOIRE :     Oui     Non

#### **Annexes au Contrat Pédagogique de Réussite**

- Notification de la décision pour le statut sportif de haut niveau, artiste, salarié, entrepreneur innovateur ou aidant.
- Notification d'aménagement d'études et/ou examens pour les étudiants en situation de handicap.

Fait à ..... , le ..... / ..... / .....

**L'étudiant(e),**  
*(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)*

**Le Directeur des études / Référent Pédagogique,**

**Le Directeur de l'UFR / École / Institut.**